

Paris, le 26 avril 2017

## NEGOCIATION INTERESSEMENT 2017-2019 A EDF

### LES DEMANDES DE LA CFDT

La première réunion de négociation des projets d'accord d'intéressement et d'abondement PEG - PERCO s'est ouverte mardi 25 avril 2017. Elle a été l'occasion pour la CFDT de poser ses revendications :

- **Augmentation de l'enveloppe financière globale** (Intéressement + abondement),
- **Répartition plus juste de l'intéressement entre les salariés** en passant la part hiérarchisée de 50% à 25% afin de favoriser les plus bas salaires,
- **Augmentation de 5 à 7 critères afin de limiter l'impact financier en cas de non atteinte d'un critère,**
- **Clause de revoyure des critères en cas d'aléas extérieurs** (Changement réglementaire, ASN, loi transition énergétique,...),
- **Deux critères sociaux** : un autour de la **qualité des entretiens hiérarchiques** et un autour de la **meilleure utilisation des outils numériques.**

La CFDT en a profité pour rappeler **sa demande de mise en place de la participation** au sein d'EDF. **Mais pour la Direction, la participation ne fait pas partie de ses priorités**, et explique que s'il y avait participation, elle la déduirait de l'enveloppe de l'intéressement.

**En clair, circulez y a rien à voir !**

Elle laisse par ailleurs entendre que l'enveloppe financière pour l'intéressement ne serait pas à la hauteur de celle du dernier accord.

Pour la CFDT, **une baisse de l'intéressement serait un nouveau signe très négatif pour les salariés.** De plus, cela entrerait en contradiction avec le courriel du Président Levy, en réponse aux mouvements sociaux du premier trimestre, qui proposait de faire évoluer le dispositif de l'intéressement...

**Pour la CFDT cela ne peut pas se faire au détriment du pouvoir d'achat des salariés!**

C'est pour cela que la CFDT attend de la Direction d'EDF (COMEX) qu'elle propose **de véritables mesures motivantes, permettant de reconnaître l'investissement collectif des salariés !**